

The conditional, the comparison and the modalisation as linguistic processes, for a pragmatic analysis of A quoi rêvent les loups by Mohammed Moulessoul.

Dr. Hassani Rima Aida¹.

¹Faculty of Letters and Languages, University of Khenchela, ILLAAC Laboratory.

Received: 07/2023

Published: 08/2023

Abstract:

Our article is part of the analysis of discourse and more precisely an analysis specific to literary discourse. Our objective is to detect the sources and the linguistic processes which convey the plurality of voices, in order to achieve our polyphonic goal we appeal to the Scandinavian theory of linguistic polyphony, the latter will allow us to emphasize the different processes. polyphonic which act and interact from their linguistic construction to generate polyphony. The results of our analysis show that the conditional, the comparison and the modalization are the main polyphonic processes used by the author to tint his work with a pluri-interpretative character.

Keywords : Discourse analysis, Plurality of voices, ScaPoLine, Literary discourse, Linguistic processes, constructions.

Email Author: hassani.rima@univ-khenchela.dz

Le conditionnel, la comparaison et la modalisation comme procédés linguistique, pour une analyse pragmatique de A quoi rêvent les loups de Mohammed Moulessoul.

Dr. Hassani Rima Aida¹.

¹Faculté des lettres et des langues, Université de Khenchela, Laboratoire ILLAAC.

Résumé:

Notre article s'inscrit dans le cadre de l'analyse du discours et plus précisément une analyse propre au discours littéraire. Notre objectif est de détecter les sources et les procédés linguistiques qui véhiculent la pluralité de voix, afin d'atteindre notre but à caractère polyphonique on fait appel à la théorie scandinave de la polyphonie linguistique, cette

dernière nous permettra de mettre l'accent sur les différents procédés polyphoniques qui agissent et interagissent de part leurs constructions linguistiques à générer la polyphonie. Les résultats de notre analyse montrent que le conditionnel, la comparaison et la modalisation sont les principaux procédés polyphonique employés par l'auteur pour teinter son œuvre d'un caractère pluri-interprétatif.

Mots clés : Analyse du discours, Pluralité des voix, ScaPoLine, Discours littéraire, Procédés, constructions linguistiques.

Introduction

L'interprétation d'un énoncé s'effectue, d'une part, dans le contexte dans lequel il se produit et, d'autre part, dans la façon dont le locuteur lui attribue tel ou tel sens.

Nous empruntons le terme « circonstance » à Prieto (1966) pour désigner les facteurs qui influent l'interprétation d'un énoncé ; il comprend :

- le contexte incluant des éléments perceptibles d'ordre linguistique qui précèdent ou suivent l'énoncé et qui pèsent sur son interprétation ;
- la situation des données perceptibles en parallèle avec les énoncés comme les gestes, les mimiques, le lieu de productions du discours, etc.
- les savoirs accumulés, des données qui ne sont pas accessibles à l'observation mais dont la connaissance conditionne la réception du message.

Pour comprendre le rôle que jouent les circonstances, citons comme exemple le titre d'un film égyptien « Silence, on tourne ! » qui reprend le titre d'un roman de Jean-Marie Adiaffi qui, lui aussi, est un scénariste et écrivain camerounais « Silence, on développe ».

Le lien ainsi établi entre le titre du film et celui du roman ne sera saisi que par les personnes qui feront jouer l'analogie entre les deux énoncés et qui connaissent Jean-Marie Adiaffi.

Au fil de notre article, nous allons décrire dans notre corpus des données linguistiques observables d'une manière directe ; c'est dans cette perspective que nous aborderons l'interprétation par défaut. Il faut entendre par cela le sens premier d'un énoncé en l'absence de toutes indications spécifiques.

En science du langage comme en littérature, le concept de polyphonie est intensément exploité ces dernières années. Cela s'explique par la souplesse de la notion et la pluralité des domaines auxquels elle fait référence.

Utilisée pour la première fois par Bakhtine et théorisée en sciences du langage par Oswald Ducrot, la polyphonie est en constante évolution et de nombreuses contributions visent à fournir des outils qui font de la polyphonie une théorie cohérente, homogène et commune pour les différentes disciplines dont elle est objet d'étude.

Avant de définir la ScaPoLine, il convient d'abord, de définir la discipline mère dont elle est issue, la polyphonie. Il s'agit, en effet, de retracer l'histoire de son évolution depuis Bakhtine jusqu'aux polyphonistes scandinaves.

La polyphonie, terme emprunté à la musique, désigne en sciences du langage la présence de plusieurs voix dans l'énoncé d'un même locuteur. L'origine du mot remonte à Bakhtine qui lui confère une portée et un sens dans son livre sur Dostoïevski (*Problèmes de la poétique de Dostoïevski*). Dans cet ouvrage, Bakhtine étudie les rapports réciproques entre l'auteur et son héros.

Le concept de polyphonie trouve ses fondements dans un contexte épistémologique marqué, d'une part, par la remise en question de l'unicité du sujet parlant et, d'autre part, par son approche interactionnelle de l'énoncé

Cette approche stipule que

" Le sujet parlant reçoit le mot par la voix d'autrui, et ce mot en reste rempli. Il intervient dans son propre contexte, pénétré

des intentions d'autrui, sa propre intention trouve un mot déjà habité » (T, 1981)

Ainsi, tout énoncé est à la fois une forme de réponse aux énoncés du passé et un nouveau maillon de la grande chaîne des énoncés dans laquelle il se dirige vers ses destinataires.

Plus tard, la polyphonie a été redécouverte par Ducrot qui la définit comme une notion susceptible de rendre compte de certains faits qui relèvent de la langue proprement dite.

Il a procédé de ce fait « *à une extension très libre des recherches de Bakhtine sur la littérature* ».

Dans le sillage de Bakhtine, Ducrot a fait éclater l'unicité du sujet parlant en plusieurs entités : l'individu dans le monde qui prononce un énoncé. Il serait secondé par deux entités théoriques qui sont le locuteur, responsable de l'énonciation, et l'énonciateur, responsable de l'acte de l'énonciation. Nous aurons à développer de façon détaillée ces trois notions au fil de notre travail.

Pluralité des voix et conceptions de la polyphonie

. La polyphonie chez M Bakhtine

Les œuvres de Bakhtine n'ont été connues que tardivement en Occident, leur introduction en Europe vers les années 70 et la découverte des actes de parole ont apporté une contribution décisive au développement des sciences du langage.

Le développement de la polyphonie chez Bakhtine est lié à toute une série de notions à travers la globalité de son œuvre. Elle provient en fait de la nature interactionnelle et dialogique de la langue

Nous trouvons des prémices de la polyphonie dans ses premières formulations d'une théorie de l'énoncé. Dans cette perspective Bakhtine met l'accent surtout sur le trait interactif de l'énoncé, c'est-à-dire qu'un énoncé ne saurait être que si un interlocuteur s'adresse à un auditeur :

"L'énoncé se construit entre deux personnes socialement organisées, et s'il n'y a pas d'interlocuteur réel, on le présuppose en la personne du représentant normal, pour ainsi dire, du groupe social auquel appartient le locuteur, le discours est orienté vers l'interlocuteur, orienté vers ce qui est cet interlocuteur » (Bakhtine, 1981,)

Cette affirmation suggère, comme le signale Todorov, la nature dialogique de l'énoncé.

C'est dans *La poétique de Dostoïevski* que Bakhtine utilise le terme de polyphonie pour décrire certains caractères spécifiques des romans de Dostoïevski ; ce terme désigne un discours où s'exprime une pluralité de voix.

En étudiant les romans de Dostoïevski, Bakhtine découvre une pluralité spécifique à ces romans : outre l'indépendance des personnages au niveau de l'expression, ces derniers s'expriment dans une langue qui leur est propre :

Ici (dans les romans de Dostoïevski), ce n'est pas un grand nombre de destins et de vies qui se développent au sein d'un monde unique, objectif, éclairé par la conscience de l'auteur : c'est précisément une pluralité de circonstances ayant des droits égaux, possédant ». (Mickael, 1970)

Ce constat nous inspire l'idée que la polyphonie ne se limite pas seulement à une pluralité de voix mais aussi à une pluralité de consciences et d'univers idéologiques. Ce constat est extensible aux romans de Flaubert et de Balzac. Or, dans les romans de Dostoïevski, les voix sont catégoriquement dissociées de celle de l'auteur ; elles s'entremêlent, sans hiérarchisation, de façon particulière.

La polyphonie chez Ducrot

Comme nous l'avons dit précédemment, la conception de la polyphonie chez Ducrot a connu un succès important, il l'a développée dans une perspective à la fois pragmatique et énonciative en puisant dans la source bakhtinienne.

Même s'il reconnaît sa dette envers Bakhtine, Ducrot fait de la polyphonie une conception de l'énonciation tout à fait spécifique. L'ayant démarqué de ses origines bakhtiniennes dans un premier temps, Ducrot opte pour le concept de polyphonie comme un emprunt à la grammaire de Baylon et Fabre. Il ajoute, après avoir distingué locuteur et énonciateur :

"Ma thèse permet, lorsqu'on interprète un énoncé, d'y entendre s'exprimer une pluralité de voix, différentes de celle de locuteur, ou encore disent certains grammairiens à propos des mots que le locuteur ne prend pas à son compte, mais met, explicitement ou non, entre guillemets, une polyphonie" (Oswald, 1980)

Dans la lignée de Gérard Genette qui distingue celui qui voit de celui qui parle, Ducrot fait la distinction entre locuteur et énonciateur et l'explique comme suit :

"Le locuteur, responsable de l'énoncé, donne existence au moyen de celui-ci à des énonciateurs dont il organise les points de vue et les attitudes. Sa position propre peut se manifester soit parce qu'il s'assimile à tel ou tel des énonciateurs, en le prenant pour représentant (l'énonciateur est alors actualisé), doit simplement parce qu'il a choisis de les faire apparaître et que leur apparition est significative, même s'il ne s'assimile pas à eux" (Oswald D. , 1978)

Le locuteur est présenté comme celui qui prend en charge l'énoncé. Cette prise en charge est repérable à travers les déictiques personnels et spatio-temporels. Pour Ducrot, le sujet parlant peut être subdivisé en trois instances distinctes : le sujet parlant proprement dit, individu appartenant au monde ; le locuteur, celui qui prend en charge l'énoncé, et l'énonciateur, responsable des actes illocutionnaires, c'est-à-dire des effets produits sur son destinataire. Par exemple dans l'énoncé suivant : « *les affaires de la corruption ne doivent pas être*

passées sous silence » le locuteur est le Président, les allocataires sont les citoyens, le destinataire sont les bons citoyens si l'acte illocutionnaire est la volonté à combattre la corruption, et les corrompus s'il s'agit d'une menace. Il y a donc deux types de destinataires pour cet énoncé.

La ScaPoLine

Comme nous l'avons montré au début de ce chapitre, la ScaPoLine (théorie Scandinave de Polyphonie Linguistique) émerge d'un désir de fusionner, en dépit des divergences, les recherches linguistiques et littéraires sur la polyphonie en une seule discipline.

Il s'agit, au départ, d'un passage de l'analyse linguistique à l'analyse littéraire : la première s'occupe de la langue, c'est-à-dire de la structure polyphonique, alors que la seconde procède à une interprétation qui s'appuie essentiellement sur les relations polyphoniques. Ces relations sont des phénomènes de sens qui ne sont pas considérés, du point de vue linguistique, comme polyphoniques.

Les deux approches linguistique et littéraire partent, dans leur analyse des observations, des configurations polyphoniques des énoncés. Là où le littéraire se sert des observations dans sa description de la structure et de la thématique de l'œuvre, le linguiste, quant à lui, s'efforce d'expliquer l'apparition des configurations à partir des analyses linguistiques. C'est à ce stade qu'intervient la ScaPoLine : opter pour des outils linguistiques pour rendre opératoire l'analyse des textes et inversement, l'analyse littéraire au niveau des configurations polyphoniques pourrait constituer des données importantes pour le linguiste

La ScaPoLine est issue d'une collaboration entre polyphonistes linguistes et littéraire. Elle a des sources ducrotienne et bakhtinienne mais la voie de son développement passe par la variante scandinave qui se caractérise par une prise de distance, terminologique entre autres, par rapport à la théorie polyphonique de Ducrot. Cette prise de distance s'explique, comme le montre Henning Nolke, par

"Le besoin de mettre en rapport de manière opérationnelle le sens polyphonique des énoncés et la forme de la langue, c'est-à-dire les

structures lexicales, morphologiques et même prosodiques pour autant que celles-ci soient indiquées au niveau de la langue " (Henning, 2004)

Présentation du corpus

Le corpus analysé dans notre travail comprend l'ensemble des passages comportant des énoncés sentencieux dans *A quoi revent les loups* de Yasmina KHADRA. Les critères de sélection de ces énoncés reposent sur le classement des énoncés polyphoniques proposés par Anscombe.

Pour des raisons méthodologiques, nous nous proposons d'étudier les énoncés choisis dans un cadre strictement linguistique. Nous nous contentons d'une approche polyphonique sémantique et argumentative et leur manifestation discursive en contexte restreint, c'est-à-dire au moment où ils se produisent, indépendamment de toute analyse d'aspect littéraire ou portant sur la signification globale de l'œuvre.

L'étude des énoncés polyphoniques en contexte nous permet d'analyser leur insertion dans le discours ou dans le lieu où ils apparaissent : au début, au milieu ou à la fin. Cette démarche nous permet de répondre à notre problématique principale, c'est-à-dire de savoir pourquoi le locuteur emploie un énoncé polyphoniques dans son discours et comment il les enchaîne avec ses énoncés personnels.

Présentation de l'auteur

Yasmina KHADRA est en fait le nom de l'épouse de l'auteur qu'il utilise comme pseudonyme. Son vrai nom est Mohammed Moulessshoul, il est né le 10 Janvier 1955 à Knadsa dans la wilaya de Bachar au sud-ouest de l'Algérie. Il est entré dès l'âge de neuf ans dans une école militaire et a passé toute sa carrière dans l'armée.

Officier dans l'armée algérienne, Mohammed Moulessshoul a participé à la guerre contre le terrorisme, en particulier en Oranie. Il a quitté l'institution militaire en 2000 avec le grade de commandant pour se consacrer à sa vocation d'écrivain.

Mohammed Moulessehoul a publié six romans sous son nom de 1984 à 1989 et a obtenu plusieurs prix littéraires, parmi lesquels celui du *Fonds international pour la promotion de la culture de l'UNESCO* en 1993. Pour échapper au comité de censure militaire, institué en 1988, il opte pour la clandestinité et publie son roman *Le Dingue au bistouri* (éditions Laphomic-Alger, 1989), le premier dans la série des

« Commissaire Llob ». Il écrit pendant onze ans sous différents pseudonymes et collabore à plusieurs journaux algériens et étrangers pour défendre les écrivains algériens. En 1997, paraît en France, chez l'éditeur parisien Baleine, *Morituri*, qui le révèle au grand public.

Internationalement connu, Yasmina KHADRA est traduite en 33 langues dans 43 pays.

Le conditionnel

Outre les éléments passés exprimant la polyphonie, celle-ci se manifeste également par le biais du conditionnel.

À partir des énoncés choisis du texte-corpus, nous allons relever les représentations discursives inhérentes à la polyphonie. En d'autres termes, les énoncés que nous allons traiter ne représentent pas forcément l'objet de l'énoncé

comme intégré à la réalité du locuteur de l'énoncé.

Pour tenter de montrer la dimension sémantique qu'offre les énoncés, après l'analyse du conditionnel présent dans le corpus, nous optons pour le principe de substitution qui pourrait être soutenu ou non par l'environnement discursif. Dit autrement que l'effet de sens pourrait être paraphrasable pour une assertion qui rend compte d'un point de vue. Ainsi, l'adéquation d'un effet de sens lors de la substitution n'exprime pas la même orientation discursive que lorsqu'il y a incompatibilité de sens. Selon les effets de sens qu'elles offrent, les paraphrases auxquelles nous faisons appel seront d'un apport dans l'étude du texte littéraire comme celui que nous avons choisi comme corpus

Représentations discursives et types de conditionnel

Haillet⁶¹ détermine, les types de conditionnel qui peuvent assurer, à leur tour, trois types de représentations discursives au sein des énoncés.

Kafr Karam, les jeunes de mon âge avaient cessé de jouer aux effarouchés lorsqu'une sœur ou une mère leur glissait discrètement des sous dans la main. Au début, ils étaient un peu gênés et, pour sauver la face, promettaient de rembourser leurs dettes dès que possible. Tous rêvaient de décrocher un boulot qui leur permettrait de relever la tête

Dans le passage ci-dessus, nous pouvons dire que le verbe *permettrait* commute avec *aller permettre* du fait qu'on ne peut pas dire *permet* ni de considérer qu'il s'agit d'une action hypothétique. Par ailleurs, l'environnement discursif mettant en scène l'état des jeunes dans un passé et leur ambition de changer cet état par une vie meilleure implique l'acceptation du « futur » comme remplaçant du conditionnel.

En termes de pdv et de prise en charge de l'énoncé par le locuteur, nous remarquons que l'examen de l'énoncé conduit à considérer que la projection dans l'avenir est construite préalablement par le locuteur origine de l'énoncé qui assume par ailleurs, sur l'objet discursif représenté au conditionnel, le point de vue dont rend compte la paraphrase au passé composé *ont rêvé*.

L'analyse que nous menons s'intéresse aussi bien à l'application des éléments théoriques servant de base qu'aux segments discursifs et leurs portées. De ce fait, le second exemple que nous allons analyser mérite d'être inséré pour le discours cristallisé qu'il véhicule :

Si l'Occident pouvait comprendre notre musique, s'il pouvait seulement nous écouter chanter, Percevoir notre poulx à travers celui de nos cithares, notre âme à travers celle de nos violons - s'il Pouvait, ne serait-

ce que l'espace d'un prélude, accéder à la voix de Sabah Fakhri ou de Wadi EsSafi, au souffle éternel d'Abdelwaheb, à l'appel langoureux d'Ismahane, à l'octave supérieure d'Oum Kalsoum; s'il pouvait communier avec notre univers, je crois qu'il renoncerait à sa technologie de pointe, à ses satellites et à ses armadas pour nous suivre jusqu'au bout de notre art (KHADRA, A quoi revent les loups , 2006)

Dans ce passage, l'emploi du conditionnel *renoncerait* précédé des verbes conjugués à l'imparfait *pouvait*, repris maintes fois et connotant les obstacles établis par l'Occident pour ne pas s'initier à l'art des arabes, est interprété comme un conditionnel temporel du moment qu'il peut commuter avec le futur.

En terme de prise en charge de point de vue, nous aurons après paraphrase, la représentation du point de vue :

pdv : Il renoncera à sa technologie de pointe, à ses satellites et à ses armadas pour nous suivre jusqu'au bout de notre art (KHADRA, 2006, p.86.)

Ce point de vue est exprimé à un passé et correspond à un passé *pouvait* et/ou *avait pu*. (Qui précède le verbe renoncer dans le même segment).

La comparaison

Concernant cette manifestation polyphonique, nous optons pour la structure *Plus A que B*

Avant d'analyser les exemples tirés de notre corpus, nous nous proposons d'explicitier ce phénomène de « comparaison ».

En effet, par comparaison, on entend que le locuteur met en scène deux rhèmes « A » et « B » en vue de relever une supériorité argumentative. Ainsi, l'exemple :

Les chercheurs du laboratoire x sont plus intelligents que bosseurs,

recouvre deux rhèmes : A (intelligents) est B (bosseurs) correspondant au thème

« *les chercheurs du laboratoire* ». Cet énoncé est produit par un locuteur qui met en relation ces deux rhèmes pour privilégier « A » au détriment de « B ».

Cette stratégie discursive met en jeu deux représentations de points de vue dont un est privilégiée « linguistiquement » et « discursivement ».

Les énoncés tirés de notre corpus pour analyse en terme de représentations discursives sont choisis pour leur portée et leur efficacité dans le discours. Il s'agit des énoncés produits par les personnages du roman en situation d'anxiété et de solitude :

1- *Je l'imaginai différemment, arabe et fière de l'être. Je me suis trompé. Ce n'est qu'une ville indéterminable, plus proche de ses fantasmes que de son histoire*

2- *...avec elle à mes côtés, je n'avais besoin de rien d'autre. Elle était plus que tout ce que je pouvais espérer.*

Dans les énoncés ci-dessous, on observe une comparaison dans 1 *plus proche de ses fantasmes que son histoire* et dans 2 *elle était plus chère que tout ce que je pouvais espérer*.

Cette stratégie discursive met en corrélation deux points de vue :

Beyrouth est proche de ses fantasmes » et « *Beyrouth est moins proche de son histoire* » et « *elle (la femme de Kadhem) était chère* » et « *tout ce que Kadhem espère, valait moins que sa femme* » avec supériorité des premiers sur les seconds.

Dans les deux passages, le locuteur exprime son point de vue en prenant en charge, d'une part, les premiers pdv et, d'autre part, en se distanciant des seconds pdv.

La modalisation

Par modalisation, nous entendons la prise de position ou l'attitude du locuteur

à l'égard de ce qu'il dit, c'est-à-dire les points de vue. Prenons à titre d'exemple les énoncés suivants :

a) *Il a sûrement traversé la mer*

b) *Hier, nous avons seulement essayé de récupérer les séances perdues*

c) *Le candidat a répondu juste à cinq questions.*

Si l'on prend en considération le critère *attitude* dans ces segments de discours, on obtient comme analyse :

-Le locuteur 1 exprime son attitude à l'égard du pdv : *il a traversé la mer.*

-Le locuteur 2 exprime son attitude par rapport au pdv : *Hier, nous avons essayé de récupérer les séances perdues*

-Le locuteur 3 exprime son attitude par rapport au pdv : *Le candidat a répondu à cinq questions.*

De ce fait, il est convenu d'appeler, en polyphonie linguistique, ces points de vue des *énoncés modalisés*, étant donné que la représentation directe d'un point de vue se combine avec l'attitude du locuteur à l'égard de ce point de vue.

L'analyse polyphonique que nous allons mener porte sur des exemples tirés de notre corpus. Nous nous intéresserons à l'étude de ce

phénomène pour déterminer sa portée littéraire. Le choix des énoncés n'est pas fait aléatoirement, mais il s'agit des énoncés qui relèvent des «discours virulents » des personnages du roman.

Parmi les modalisateurs, nous nous sommes appuyé sur des adverbes qui seront confrontés à d'autres adverbes de même graphie mais dans la valeur est différente. C'est exactement à cette différenciation que nous nous proposons de rendre compte dans les énoncés suivants :

1- *Nous n'avons plus rien à attendre de l'Occident. Nos intellectuels finiront bien par se rendre à l'évidence. L'Occident n'aime que lui, lorsqu'il nous tend la perche, c'est juste pour lui servir d'hameçon*⁶⁶.

2- *Juste derrière toi, y a une outre. Si t'as faim, il reste un bout de mon casse-croûte dans la boîte à gants.*⁶⁷

Si l'on compare l'emploi de *juste* dans les deux énoncés donnés ci-dessus, on se rendra compte que dans l'énoncé 1 le locuteur recourt à ce modalisateur pour que son attitude soit représentée par rapport au point de vue : *c'est pour qu'on lui serve d'hameçon »* ce qui permet de paraphraser ce segment comme « ... *c'est **seulement** pour qu'on lui serve d'hameçon ».*

A la différence de cet énoncé, le modalisateur « *juste* » dans l'énoncé 2 n'est pas utilisé pour aboutir à une représentation discursive, car il ne peut pas commuter avec *seulement* ce qui permet de déduire que le modalisateur *juste* dans le premier énoncé est générateur de jugement tandis que dans le second énoncé ne pourrait pas assumer cette fonction.

Conclusion

Dans cet article, nous avons tenté d'analyser notre corpus selon les approches polyphonique et argumentative que nous avons exposées dans l'introduction. Nous avons analysé, sous l'ongle de la ScaPoLine, les occurrences sentencieuses hors contexte en combinant, entre autres,

les différentes constructions linguistiques qui suscitent une pluralité de voix . C'est surtout les contributions de la théorie ScaPoLine dans la langue qui nous ont permis, d'une part, d'élaborer un modèle d'analyse en deux étapes : déceler les constructions linguistico-polyphoniques et, d'autre part, de justifier l'emploi des formules polyphoniques dans le discours.

Dans notre travail, nous avons eu pour but d'analyser des énoncés tirés du roman de Yasmina Khadra *A quoi rêvent les loups*, véhiculant directement ou indirectement la polyphonie linguistique. Ce faisant, nous avons eu recours aux théories de la polyphonie linguistique de Ducrot, Anscombe et Haillet et à sa variante scandinave, la ScaPoLine, d'une part, aux théories de l'argumentation dans la langue, d'autre part.

Il s'agissait tout au long de notre travail de répondre à nos préoccupations de recherche qui se résument dans la question suivante : *Comment et pourquoi l'auteur fait-il appel aux énoncés véhiculant la polyphonie ?*

Pour répondre à cette question, nous avons décelé, dans un premier temps, les propriétés polyphoniques des énoncés révélant la prise en charge de l'énonciation par le LOC.

Nous pensons que le recours aux énoncés comportant entre leurs entrailles le conditionnel, la comparaison et la modalisation peut être justifié par l'autorité argumentative et polyphonique qui permet d'expliquer leur présence dans le discours. Dans toutes les occurrences analysées dans notre corpus, la formule polyphonique finit toujours par se présenter comme énoncé d'autorité provenant d'un ON-Énonciateur qui incarne la sagesse populaire.

En convoquant un énoncé polyphonique dans son discours, le locuteur n'impose pas une opinion personnelle, même s'il donne son accord au point de vue véhiculé par la formule de pluralité de voix aussi bien au niveau de l'interprétation qu'au niveau de la construction linguistique, mais il présente une opinion collective visant à enfermer son destinataire dans ce point de vue.

Quand l'énoncé polyphonique est convoqué après l'énoncé personnel, il légitime un raisonnement personnel par le biais d'une formule acceptée par la communauté linguistique et présentée comme une norme irréfutable. Dans le cas où il apparaît avant l'énoncé personnel, l'énoncé sentencieux impose, dès le début, un cadre discursif où le destinataire doit se situer pour l'interprétation de E1.

Bibliographie

- Bakhtine, M. (1981,). *le principe dialogique p.71*. Paris : Seuil .
- Henning, N. (2004). *La ScaPoLine*. Paris France : Kimé P 20 .
- KHADRA, Y. (2006). *A quoi revent les loups* . France : Sédia. ,P.23.
- KHADRA, Y. (2006, p.86.). *A quoi révent les loups* . France : Sédia.
- Mickael, B. (1970). *La Poétique de Dostoievski*. Paris: Seuil,.P104.
- Oswald, D. (1980). *Les mots du discours*,. Paris: Minuit, p. 43.
- Oswald, D. (1978). *Les mots implicites* . Paris : Remond .
- T, T. (1981). *Mikhaïl Bakhtine, le principe dialogique*. Paris : Seuil P 77 .